

L'entrepreneur en auto/micro-entreprise - formation individuelle

Objectifs :

Savoir exercer son activité sous le statut de l'auto/micro-entrepreneur

Public concerné :

Prérequis : Pas de prérequis

Intervenant(s) :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodes alternant théorie et pratique

Projection Powerpoint

Document, support de cours remis aux stagiaires

Mise en situation

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 1 stagiaires.

Programme :

- L'entreprise individuelle

Définition et avantages

L'immatriculation

Régime fiscal

Régime social

- La gestion de l'auto/micro-entreprise

Les différentes formes juridiques

Le régime fiscal

Le régime social

Le chiffre d'affaires

Le régime de TVA - Les taux de TVA en France

Les frais de débours

Les autres Impôts et Taxes

La Loi dite « Indépendants »

L'arrêt de l'activité

Le passage au régime du réel simplifié

Le passage en société

Modalités d'évaluation des acquis :

Questionnaire de début de formation

Connaissance et savoir-faire acquis

Evaluation en contrôle continu, exercices, questions-réponses, mise en situation

Questionnaire de fin de formation (QCM), tour de table et synthèse

Evaluation de fin de stage à chaud

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL PROVENCE & VAR

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100% des stagiaires satisfaits

* Période de référence : Année 2024

Conditions tarifaires : nous consulter